

AVIS DE CONSTRUCTION

Procédure Simplifiée
N° de dossier : 2026-01002-S

Requérant(s)	Biolchi Jodyne, Chemin des Quoires 11, 2952 Cornol; Biolchi Jonas, Chemin des Quoires 11, 2952 Cornol
Auteur du projet	Boegli Jardins, Route principale 7, 2762 Roches
Description du projet	Construction d'une piscine enterrée en coque polyester avec pompe à chaleur et aménagement d'un empierrement d'une hauteur de 50 cm
Cadastre(s), parcelle(s)	Cornol, 4909
Lieu-dit, adresse	Chemin des Quoires, Chemin des Quoires 11, 2952 Cornol
Affectation de la zone	En zone à bâtir, MAd
Plan spécial	Les Quoires
Dérogation(s) requise(s)	Aucune
Requête(s) spéciale(s)	Aucune
Début de la publication	20.07.2026
Échéance de la publication	14.08.2026

Ouvrage

Description :

Dimensions piscine : longueur 9.00m, largeur 4.00m.

Dimensions empierrement : longueur 11.15m, largeur 3.00m de chaque côté, profondeur .050m, hauteur 0.50m.

Dimensions PAC air/eau : longueur 0.824m. largeur 0.643m, profondeur 0.334m.

Genre de construction : matériaux piscine : coque en polyester

Dépôt public

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune de Cornol, Route des Rangiers 5, 2952 Cornol, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Notion de compensation des charges selon art. 32 LCAT : « Si un propriétaire foncier tire profit d'un avantage particulier qui lui a été accordé aux dépens d'un voisin à la suite d'une dérogation, d'un plan spécial ou de tout autre mesure s'écartant des prescriptions communales sur les constructions, il doit dédommager le voisin si ce dernier subit un préjudice notable.

Cornol, le 16 juillet 2026